

Y a-t-il un vaccin qui protège contre le virus respiratoire syncytial (VRS)?

Oui! Depuis décembre 2023 au Canada, les personnes de **60 ans et plus** et les personnes **enceintes depuis 32 à 36 semaines** peuvent recevoir ce vaccin.

Vous avez 60 ans ou plus ou vous êtes enceinte?
Demandez à votre professionnel·le de santé si vous pouvez vous faire vacciner contre le VRS.